

Racine conseille Mediawan, premier SPAC constitué en France, dans le cadre de son projet d'acquisition de Groupe AB, pour un montant d'environ 270 millions d'euros

Le cabinet Racine conseille Mediawan, premier et unique SPAC constitué à ce jour en France (*Special Purpose Acquisition Company*), dans le cadre de son projet d'acquisition de 100% de Groupe AB, pour un montant d'environ 270 millions d'euros, auprès de ses actionnaires actuels : Claude Berda, son fondateur, TF1 et ses dirigeants.

Mediawan a été constituée par Pierre-Antoine Capton, Xavier Niel et Matthieu Pigasse\* : elle est cotée sur Euronext depuis le 22 avril 2016. Mediawan a pour objectif de réaliser des acquisitions dans le domaine des médias traditionnels et digitaux ou dans le secteur du divertissement en Europe.

En tant que première acquisition du SPAC, celle du groupe AB sera soumise au vote des actionnaires non fondateurs de Mediawan le 13 mars prochain lors d'une assemblée spéciale.

Le Groupe AB, l'un des premiers éditeurs (RTL 9, AB Moteurs, etc.), producteurs et distributeurs indépendants de contenus en France (avec les séries Engrenages, Alice Nevers, Sections de recherche, Friends, etc.), occupe aujourd'hui une place unique dans l'audiovisuel, qui lui permet de travailler avec l'ensemble des acteurs du secteur en France et à l'international. Le groupe réalise un chiffre d'affaires d'environ 160 millions d'euros.

L'équipe en charge de conseiller Mediawan est constituée de :

- Bruno Cavalié, associé, assisté de Maud Bakouche, directrice de mission et d'Elena Pinteau, pour les aspects M&A ;
- Barna Evva, associé, assisté de Polina Bogoyavlenskaya, pour les aspects financement ;
- Valérie Ledoux et Bastien Thomas, associés, assistés de Caroline Levard, pour les aspects concurrence ;
- Fabrice Rymarz, associé, assisté de Jérémie Yeni pour les aspects fiscaux ;
- Frédéric Broud, associé, assisté de Fabien Pomart et Guillaume Thuleau pour les aspects de droit social ;
- Frédérique Chaput et Sandra Graslin-Latour, associées, assistées de Sophie Pasquesoone, directrice de mission, sur les aspects contractuels et réglementaires ;
- Philippe Johnston sur les aspects immobiliers ;
- Bernard Laurent-Bellue du cabinet Vivien & Associés pour les aspects de droit boursier.

Le cabinet Darrois Villey Maillot Brochier conseille les vendeurs.

Le cabinet White & Case conseille Deutsche Bank en tant que conseil financier et *Lead Capital Market Advisor*, avec Thomas Le Vert, associé, ainsi que les banques de financement (BNP Paribas, CIC et Société Générale), avec Raphaël Richard, associé.

Yann Grolleaud du cabinet Villey Girard Grolleaud conseille les dirigeants de Groupe AB.

\*A propos des fondateurs de Mediawan

Pierre-Antoine Capton est le fondateur de 3e Oeil Productions, actuellement premier producteur indépendant de média en France. Xavier Niel est le fondateur et l'actionnaire principal du groupe français Iliad, coté à Paris, un des principaux opérateurs télécoms convergents, présent à travers la marque Free. Xavier Niel investit également dans 50 à 100 jeunes entreprises dans le monde à travers sa société d'investissement Kima Ventures. Xavier Niel a par ailleurs fondé le plus grand incubateur digital au monde – «1000 start-ups @La Halle Freyssinet» – basé à Paris. Depuis 2010, il est aussi propriétaire, avec M. Pierre Bergé et M. Matthieu Pigasse, du Groupe Le Monde ainsi que du magazine l'Obs, dont ils ont fait l'acquisition en 2014. Matthieu Pigasse occupe le poste de responsable mondial des activités de Fusions & Acquisitions et conseil aux gouvernements du groupe Lazard ainsi que celui de directeur général de Lazard en France. Il est également actionnaire de plusieurs groupes de médias en France : actionnaire majoritaire des InRockuptibles, de Radio Nova, propriétaire du groupe Le Monde et de l'Obs avec Xavier Niel et Pierre Bergé, actionnaire de l'édition française du Huffington Post, de Vice France et de Melty Group.

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 190 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

Ses avocats interviennent pour d'entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que pour des collectivités publiques. Leurs compétences couvrent les domaines suivants : agroalimentaire, concurrence/distribution, douanes, droit commercial et économique, droit de l'environnement et fiscalité environnementale, droit fiscal, droits de l'Homme, droit patrimonial et de la famille, droit pénal général et des affaires, droit public et droit administratif, droit social, financement, M&A/droit des sociétés, immobilier/construction, propriété Intellectuelle, restructuring, transports et logistique.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.